

Déclaration de l'UNSA Education de l'Ardèche CDEN du 7 juin 2018



L'Unsa constate que l'unité syndicale s'est faite le 22 mai dernier autour des services publics et de la fonction publique, montrant l'importance qu'ils représentent en France. Nous nous en félicitons.

L'Unsa rappelle son attachement aux principes d'une fonction publique statutaire pour l'ensemble des trois versants tant pour les hôpitaux, les collectivités que pour l'état, avec des emplois de qualité pour tous, y compris les agents contractuels. Ainsi, la fonction publique permet d'assurer des missions de service public pour l'ensemble de la population sur tout le territoire.

L'Unsa a entendu les propos récents d'Olivier Dussopt sur le maintien du statut de la fonction publique. Elle attend, dorénavant, des actes concrets qui les confirmeront.

L'Unsa appelle le gouvernement à améliorer la situation des agents publics, titulaires comme contractuels. Elle rappelle son exigence de reconnaissance des agents publics et de leur travail. Celle-ci passe par un rendez-vous salarial réussi au mois de juin.

C'est donc avec un grand trouble et une impression de chaud et froid soigneusement insufflés, que l'Unsa a perçu les éléments avancés par la DGAFP, au nom du gouvernement, vendredi 25 mai lors de la présentation des axes de "dialogue social" dans la concertation Action Publique 2022. C'est un projet gouvernemental de suppression du paritarisme au sein de la fonction publique qui a été soumis aux organisations syndicales représentatives. En l'état, ce projet nous paraît inacceptable.

Ce CDEN est l'instance qui va étudier et confirmer le retour à 4 jours de classes de la majorité des écoles du département. Nous rappelons ici notre attachement à l'apport de 5 matinées de classe dans une semaine à 9 ou à défaut 8 demi-journées issu des décrets antérieurs.

La majorité des enseignants et des communautés éducatives ardéchoises reviennent donc à la concentration des apprentissages sur des journées allongées et tant pis pour les élèves les plus fragiles dont on sait qu'ils sont les premières et principales victimes de cette organisation. Mais cela reste le choix libre et en conscience de ces mêmes communautés éducatives, nous le respectons.

Au delà de ce revirement, ces 4 à 5 années de semaines scolaires à 9 demi journées de classe ont amené les communautés éducatives à se rencontrer et tenter de penser le temps scolaire et le temps d'éducation différemment. Ces débats ont permis de constater que le rythme de la société en général, le rythme de travail des parents et des enseignants, des structures et des transports scolaires ne permet pas encore de placer le rythme de l'enfant comme le point central et premier de la réflexion. Cette question des rythmes scolaires, malgré un retour à 4 jours de classe dans la semaine, reste un enjeu et les réflexions à mener demeurent. Nous devons garder à l'esprit, pour dépasser un jour cet état, que dans notre société pour l'instant, le temps éducatif de l'enfant, sur la semaine comme sur l'année, ne peut évoluer quand il amène trop de contraintes aux structures locales ou des dégradations importantes de conditions de travail comme chez les enseignants par exemple.